

Synthèse

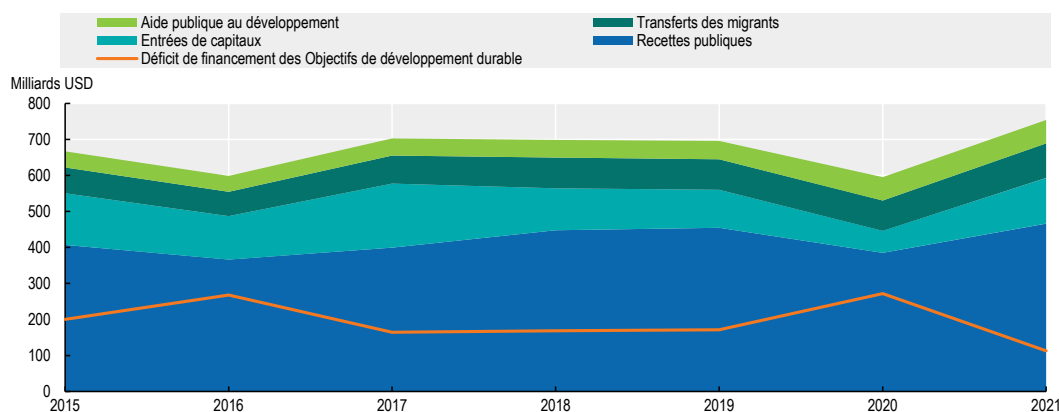
Le continent africain offre un formidable potentiel pour l'investissement durable, toutefois encore inexploité

L'investissement durable est essentiel au développement économique, social et environnemental de l'Afrique. Un investissement est dit « durable » lorsque la somme de ses bénéfices escomptés sur le plan économique, social et environnemental est supérieure à son coût global. Lors de la mobilisation et de l'affectation des investissements, les pays africains doivent concilier les cibles économiques de la transformation productive avec d'autres objectifs d'ordre plus social et environnemental tels que l'inclusion et la résilience au changement climatique. Il leur faut par exemple trouver le juste équilibre entre production d'énergie et réduction des émissions de carbone, expansion de l'utilisation des terres agricoles et préservation des écosystèmes, ou encore création massive d'emplois et promotion des normes du travail. Cette édition 2023 des *Dynamiques du développement en Afrique* propose une analyse, toujours étayée de données factuelles, du paysage de l'investissement en Afrique et identifie les principales politiques d'investissement à même de dynamiser le développement durable du continent dans son ensemble et de chacune de ses cinq régions.

Le déficit de financement des Objectifs de développement durable de l'Afrique peut être comblé

Chiffré à environ 7 % du produit intérieur brut (PIB) du continent, le déficit de financement des Objectifs de développement durable de l'Afrique est minime en comparaison des ressources financières disponibles à l'échelle du continent et du monde. Cet écart entre les financements nécessaires à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et les ressources disponibles s'élevait en moyenne à 194 milliards USD par an pour la période 2015-21 (Graphique 1). Représentant l'équivalent de 34 % des investissements en Afrique en 2021 (formation brute de capital fixe, définie comme l'acquisition d'actifs produits), ce montant apparaît en définitive minime en comparaison des capitaux disponibles : il équivaut à moins de 0.2 % du stock mondial et à 10.5 % du stock africain d'actifs sous gestion (actifs financiers que les sociétés de gestion de patrimoine gèrent pour le compte des investisseurs). Une réaffectation hypothétique annuelle de seulement 0.2 % du stock mondial des actifs sous gestion porterait leur allocation totale à destination de l'Afrique de moins de 1 % à l'heure actuelle à environ 2.3 % d'ici 2030, une part encore inférieure à celle du continent dans le PIB mondial (2.9 % en 2020).

Graphique 1. Financements disponibles et déficit de financement des Objectifs de développement durable de l'Afrique, 2015-21 (en milliards USD)



Source : Calculs des auteurs d'après OCDE (2022a), *Global Outlook on Financing for Sustainable Development 2023*, <https://doi.org/10.1787/fcbe6ce9-en> et autres sources. Voir l'annexe 1.A pour plus d'informations sur les sources des données et la méthodologie.

StatLink  <https://stat.link/kazou>

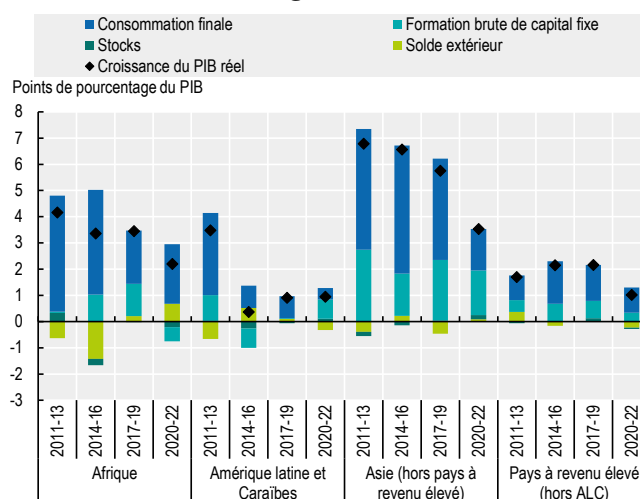
Le déficit de financement de l'Afrique s'est récemment creusé dans le sillage de la pandémie de COVID-19, de l'onde de choc mondiale des conflits et du changement climatique. La crise sanitaire a porté un coup aux recettes publiques de l'Afrique, avec le recul du ratio moyen impôts/PIB du continent de 0,3 point de pourcentage en 2020, pour s'établir à 16,0 % (OCDE/ATAF/CUA, 2022). Les conflits internationaux ont de leur côté entraîné des perturbations des chaînes d'approvisionnement et l'augmentation des prix de produits d'importation essentiels (denrées alimentaires, énergie et engrais). Les besoins de financement de la lutte contre le changement climatique n'ont quant à eux jamais été satisfaits : entre 2019 et 2020, seuls 11,4 milliards USD du financement climatique total de l'Afrique ont été consacrés à l'adaptation, près de cinq fois moins que les 53 milliards USD annuels fixés au titre des contributions déterminées au niveau national dans le cadre de l'Accord de Paris (GCA, 2022).

Le climat d'incertitude sur la scène mondiale et l'inflation ont fait grimper le coût de la dette de la plupart des pays africains. Ces dix dernières années, les niveaux d'endettement ont augmenté dans toute l'Afrique, le coût du service de la dette passant de 3 % à plus de 5 % du revenu national brut sur la période 2010-20. Plus récemment, le climat d'incertitude mondiale provoqué par la crise a entraîné une réévaluation des risques. Le taux d'inflation moyen du continent devrait atteindre 15,5 % en 2023 – son plus haut niveau depuis 27 ans –, avec des pics supérieurs à 15 % dans 11 pays africains. L'augmentation des coûts d'emprunt pour les pays du continent a exclu les pays moins bien notés des marchés financiers internationaux et empêché le refinancement de la dette (FMI, 2023a). Entre 2021 et 2022, le rendement des euro-obligations a par exemple augmenté pour de nombreux pays africains, l'écart de rendement d'une euro-obligation africaine moyenne (une mesure du coût de l'emprunt sur les marchés de capitaux) parmi 20 pays africains atteignant son niveau le plus élevé depuis 15 ans, à environ 10 points de pourcentage en septembre 2022, éclipsant les précédents pics de la crise du COVID-19 en 2020 et de la crise financière mondiale de 2008 (Smith, 2022). Entre avril 2022 et avril 2023, aucun pays africain n'a été en mesure d'émettre de nouvelles euro-obligations (FMI, 2023a). En février 2023, le Fonds monétaire international (FMI) identifiait huit pays africains en situation de surendettement et 13 autres à risque élevé de surendettement (FMI, 2023b).

Forts d'exceptionnels atouts, les pays africains représentent une véritable manne pour les investisseurs du monde entier

Si l'Afrique a bénéficié d'une croissance forte, soutenue par les investissements, celle-ci n'est pas encore suffisamment transformatrice et durable. Depuis le début du XXI^e siècle, le continent affiche le deuxième taux de croissance économique le plus élevé au monde après l'Asie en développement. La croissance africaine reprend de la vigueur après la récession mondiale de 2020 : estimée à 3.7 % en 2023 et projetée à 4.2 % en 2024¹, la croissance réelle du continent se classe après l'Asie en développement et devant l'Amérique latine et les Caraïbes, respectivement à 5.0 % et 1.6 % pour 2023 et 4.9 % et 2.2 % pour 2024. Des taux d'investissement élevés ont alimenté cette croissance africaine, comme en atteste la contribution de la formation brute de capital fixe à la croissance du produit intérieur brut (PIB), qui a atteint un pic de 1.2 point de pourcentage en 2017-19 avant de décliner en 2020-22 pendant la pandémie de COVID-19 (Graphique 2). Dans l'ensemble, ce dynamisme économique n'a toutefois pas permis la transformation productive nécessaire, notamment la création d'emplois et l'intégration des chaînes de valeur (CUA/OCDE, 2018, 2019, 2022).

Graphique 2. Composantes de la croissance économique en Afrique et dans d'autres régions du monde, 2011-22



Note: Voir la note du Graphique 1.1 dans le chapitre 1.

Source : Calculs des auteurs d'après FMI (2022), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données), édition d'octobre 2022, www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2022/October.

StatLink  <https://stat.link/zbet1v>

L'Afrique offre à l'investissement durable un capital humain et naturel exceptionnel. Sa population est la plus jeune de tous les continents, avec un âge médian de 19 ans (contre 30 pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 31 pour l'Asie en développement et 42 pour l'Europe), et devrait presque doubler d'ici 2050, passant d'environ 1.4 milliard d'habitants à près de 2.5 milliards. Le continent africain concentrera ainsi plus de la moitié de la croissance démographique mondiale (BAfD/OCDE/PNUD, 2015 ; ONU DESA, 2022). La proportion de jeunes Africains diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement supérieur pourrait en outre atteindre 34 % d'ici 2040, contre 23 % en 2020 et 18 % en 2010 (CUA/OCDE, 2021). Entre 2011 et 2020, le stockage de carbone des forêts africaines a de son côté augmenté de 11.6 millions de kilotonnes d'équivalent CO₂, alors qu'il a diminué de 13 millions de kilotonnes dans celles des autres régions du monde, une augmentation revenant à hauteur de 59 % aux forêts d'Afrique centrale, désormais reconnues comme le plus grand puits de carbone de la planète (FAO, 2022). Le continent

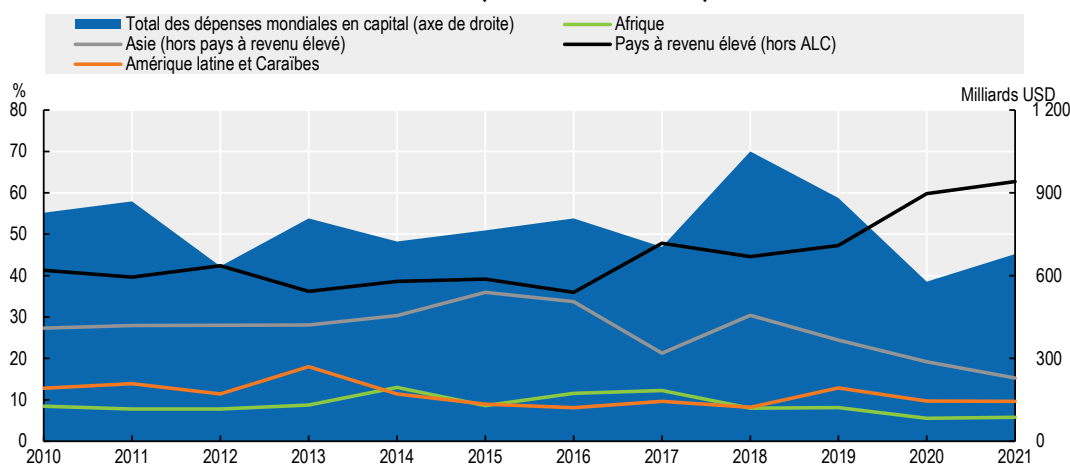
détient par ailleurs 60 % des meilleures ressources solaires mondiales (AIE, 2022) et le capital naturel y représente 19 % des ressources totales, contre 7 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes et 3 % pour l'Asie en développement (Banque mondiale, 2021).

Les risques perçus et le manque d'informations ont entamé la confiance des investisseurs et augmenté le coût du capital en Afrique plus que dans d'autres régions du monde

Malgré son potentiel, l'Afrique attire, comparée aux autres régions du monde, la part la plus faible de capital des investisseurs institutionnels. En 2017-18, les compagnies d'assurance et fonds de pension mondiaux n'ont ainsi alloué que 0.5 % de leurs capitaux à des actifs africains, contre 1.2 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes et 4.2 % pour l'Asie en développement. La part de l'Afrique dans les capitaux d'investissement mondiaux est donc restée faible (inférieure à 1 %), malgré l'augmentation du stock mondial d'actifs sous gestion, passé de 48 000 milliards USD en 2010 à plus de 112 000 milliards USD en 2021 en dépit des ralentissements économiques (BCG, 2022).

La part de l'Afrique dans les investissements directs étrangers (IDE) mondiaux et sa participation aux chaînes de valeur mondiales ont stagné. Ces dix dernières années, les IDE mondiaux en faveur de nouveaux projets (aussi appelés « *greenfield* », c'est-à-dire créant de nouvelles installations de production au lieu d'acquérir des sites existants) ont accusé une baisse annuelle moyenne de 3 %. Depuis 2016, ils se sont par ailleurs déplacés des pays en développement vers ceux à revenu élevé (Graphique 3), tendance qu'est venue accélérer la pandémie de COVID-19 : en 2020-21, les pays à revenu élevé (hors Amérique latine et Caraïbes) ont ainsi attiré 61 % des IDE mondiaux *greenfield* (part la plus élevée jamais enregistrée), contre 17 % pour l'Asie en développement, 10 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes, et seulement 6 % pour l'Afrique (part la plus faible depuis 2004). La participation de l'Afrique aux chaînes de valeur mondiales a également stagné depuis la crise financière mondiale de 2008, ressortant à seulement 1.7 % en 2019 (CUA/OCDE, 2022).

Graphique 3. Investissements directs étrangers en faveur de nouveaux projets, par région du monde, en pourcentage des dépenses mondiales en capital, 2010-21 (en milliards USD)



Note: ALC = Amérique latine et Caraïbes.

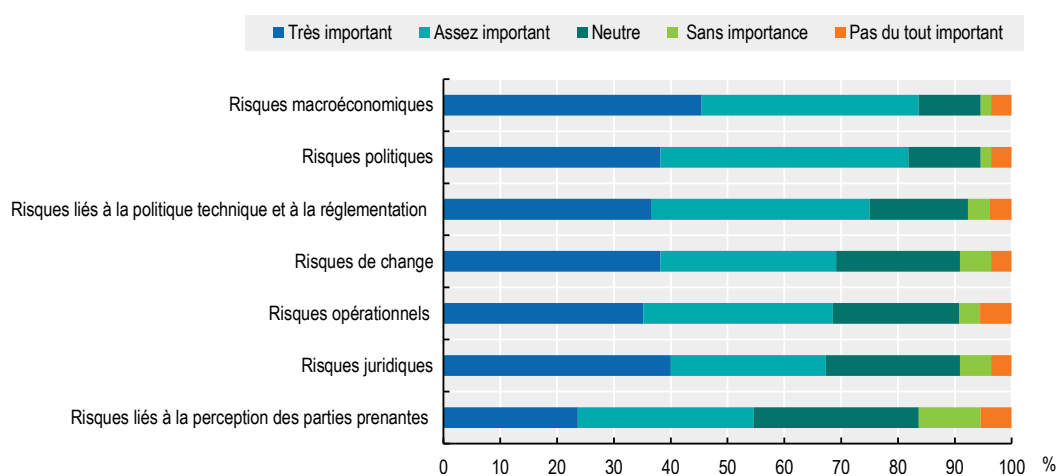
Source : Calculs des auteurs d'après fDi Intelligence (2022), fDi Markets (base de données), www.fdiintelligence.com/fdi-markets.

StatLink  <https://stat.link/9fm2cg>


Le risque et le manque d'informations demeurent des obstacles à la mobilisation des investissements dans de nombreux pays africains. Les représentants de multinationales

mondiales (interrogés dans le cadre de ce rapport) pointent ainsi les risques macroéconomiques, l'instabilité politique et le manque de capacités réglementaires comme autant d'obstacles persistants à leurs investissements dans les pays africains (Graphique 4). Certains notent toutefois qu'une solide expérience du terrain africain peut permettre l'obtention de meilleurs taux de rendement sur le continent que dans d'autres régions du monde. Un manque global d'informations entrave par ailleurs l'évaluation des opportunités d'investissement sur les marchés africains : le manque de données peut entraîner des retards, suscitant l'attentisme des investisseurs, et alimenter un phénomène de « prime de perception ».

Graphique 4. Réponses à la question de l'enquête de la CUA/OCDE auprès des investisseurs « Parmi les risques suivants, lesquels ont été les obstacles les plus importants pour vos investissements dans les pays africains ? »



Note : n = 52 à 55. L'enquête a été menée en septembre 2022 auprès des réseaux des conseils d'affaires africains et du Forum des affaires UE-Afrique. Pour plus d'informations, voir le Graphique 1.6 dans le chapitre 1.

StatLink  <https://stat.link/38tgnw>

La mauvaise notation financière de nombreux pays africains peut entraîner une surestimation des risques et renchérir le coût du capital. En décembre 2022, les principales agences mondiales de notation n'ont attribué une note de catégorie investissement qu'au Botswana et à Maurice, tandis qu'elles classaient l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire et le Maroc dans la catégorie spéculative (Trading Economics, 2022). Or, les agences de notation peuvent manquer de données et d'informations détaillées sur les pays africains. Une récente étude du PNUD (2023) compare ainsi une notation neutre, fondée sur des modèles, à celles émises par les agences de notation, considérant que ces dernières sont un vecteur de hausse des taux d'intérêt et un frein à la mobilisation des investissements, avec un coût d'opportunité total pouvant atteindre 74,5 milliards USD pour les pays africains. La notation souveraine des pays sert en outre de référence aux créanciers privés et a donc également une incidence sur le coût des capitaux privés (taux d'intérêt, durée des prêts). Le coût élevé du capital constitue un véritable obstacle à la mobilisation des investissements, en particulier dans les secteurs nécessitant d'importantes dépenses initiales en capital, comme celui de l'énergie où le coût moyen pondéré du capital pour les projets en Afrique était en 2021 environ sept fois plus élevé qu'en Europe et en Amérique du Nord (AIE, 2022).

Une meilleure affectation des sources de financement existantes peut favoriser l'intégration régionale et le développement durable de l'Afrique

Les sources de financement extérieures et intérieures de l'Afrique offrent un potentiel inexploité pour dynamiser l'investissement durable à travers le continent. Le Tableau 1

synthétise les avantages et inconvénients des principales sources d'investissement durable en Afrique. Le potentiel d'appui des IDE et des transferts des migrants à une croissance durable reste sous-exploité en raison de leur intégration limitée dans les activités productives du continent. L'aide publique au développement (APD) a, de son côté, fait preuve de résilience durant la pandémie de COVID-19, mais reste inférieure aux engagements pris par la communauté internationale. Les investissements privés axés sur le développement durable, tels que l'investissement d'impact et la philanthropie, sont quant à eux encore limités et présentent des biais sectoriels et nationaux spécifiques. Parmi les sources intérieures d'investissement, le potentiel d'appui des multinationales africaines et des investisseurs institutionnels du continent à une croissance durable et résiliente reste largement inexploité. Les recettes publiques représentent la principale source de financement dans la plupart des pays, mais leur mise au service d'objectifs de durabilité demeure limitée et insuffisamment documentée. La mobilisation des ressources intérieures apparaît essentielle pour élargir la marge de manœuvre budgétaire des gouvernements nationaux et réduire le poids de la dette, mais aussi attirer davantage d'investissements durables de la part du secteur privé.

Tableau 1. Principales sources de financement de l'Afrique et potentiel d'appui au développement durable

	Sources	Montants % du PIB de l'Afrique	Avantages	Inconvénients
Extérieures	Investissements directs étrangers	83 milliards USD 2.6 % du PIB (2021)	Retombées positives sur la productivité des fournisseurs locaux ; formation de la main-d'œuvre locale	Alignement limité avec le développement durable ; retombées tributaires de liens efficaces ; vulnérabilité aux chocs
	Transferts des migrants	96 milliards USD 3.8 % du PIB (2021)	Liens avec les économies locales et le secteur informel	Coordination limitée des fonds ; ciblage insuffisant sur la transformation productive
	Aide publique au développement	65 milliards USD 2.5 % du PIB (2021)	Résilience face aux chocs mondiaux ; axé sur la durabilité sociale et environnementale	Versements inférieurs aux engagements pris par la communauté internationale ; mobilisation limitée des investissements privés dans les pays à faible revenu
	Investisseurs d'impact	24.3 milliards USD 1.0 % du PIB (2019) (actifs sous gestion alloués à l'Afrique)	Accent mis sur les secteurs transformateurs (énergie, finance et petites et moyennes entreprises, entre autres)	Priorisation des grandes économies et des économies plus avancées
	Philanthropie privée	2.1 milliards USD 0.1 % du PIB (2018-19)	Accent mis sur les secteurs sociaux (santé et éducation, notamment)	Montants relativement limités ; ne cible pas les pays les plus pauvres
Intérieures	Recettes publiques	466 milliards USD 16.7 % du PIB (2021)	Principale source de financement dans la plupart des pays ; résilience face aux conditions monétaires internationales	Défis spécifiques dans chaque pays ; diminution des recettes sur une base réelle par habitant ; données limitées sur leur affectation à l'appui du développement durable
	Multinationales basées en Afrique	2.7 milliards USD 0.1 % du PIB (2021) (sorties d'IDE)	Implantation régionale ; résilience face aux chocs mondiaux	Montants de financement limités ; risque de creusement des inégalités régionales
	Investisseurs institutionnels nationaux	1 800 milliards USD 73.3 % du PIB (2020) (actifs sous gestion détenus en Afrique)	Vastes ressources financières ; ancrage dans les marchés financiers locaux	Aversion aux risques ; investissements limités dans les actifs durables

Note : Par « montants », on entend les flux financiers durant la période de référence, à l'exception des catégories « Investisseurs d'impact » et « Investisseurs institutionnels nationaux », qui font référence aux stocks de fin de période (actifs sous gestion). Étant susceptibles de se recouper, les sources financières ne peuvent être agrégées. Les investisseurs d'impact (GIIN, 2020) et la philanthropie privée (OCDE, 2021a) sont considérés comme des sources de financement extérieures, dans la mesure où ils proviennent en grande partie de l'extérieur du continent africain.

Source : Compilation des auteurs à partir de différentes sources. Pour plus d'informations, consulter le Tableau 1.2 au chapitre 1.

Les apports financiers extérieurs représentent une importante source de financement du développement du continent africain (Graphique 1), mais leur impact sur le développement durable reste limité.

- En 2021, les IDE et les transferts des migrants restaient les sources extérieures de financement les plus importantes (6.4 % du PIB de l'Afrique), avec toutefois un potentiel d'appui au développement durable sous-exploité : alors qu'un million USD d'IDE crée par exemple 14 emplois dans le textile, 10 dans l'équipement électronique et 9 dans l'automobile, ces secteurs à forte intensité d'emplois n'ont attiré que 4.5 % des IDE en faveur de nouveaux projets en Afrique sur la période 2003-20.
- L'APD a certes augmenté en réponse à la pandémie de COVID-19, mais est restée à environ 0.36 % du revenu national brut des pays donateurs, bien en deçà des 0.7 % fixés par le Programme de développement durable à l'horizon 2030. En 2022, l'APD bilatérale à destination de l'Afrique a reculé de 7.4 % par rapport à l'année précédente, malgré une augmentation globale au niveau mondial (OCDE, 2023). L'APD présente en outre des biais sectoriels et nationaux spécifiques : alors que les financements privés mobilisés dans son cadre ont vu leur montant multiplié par cinq en Afrique entre 2012 et 2020 (passant de seulement 4 milliards USD à 22 milliards USD), moins de 30 % y ont bénéficié à des pays à faible revenu (OCDE, 2022b).
- Les investissements privés axés sur le développement durable (investissement d'impact et philanthropie) restent limités et déséquilibrés. L'Afrique australe, dont le PIB (parité de pouvoir d'achat) par habitant est trois fois supérieur à celui de l'Afrique centrale, a ainsi toutefois bénéficié de plus de quatre fois plus d'apports philanthropiques par habitant sur la période 2016-19.

Les IDE créateurs de liens avec les économies et fournisseurs locaux peuvent contribuer au développement durable. Malgré parfois un certain délai de concrétisation, les IDE peuvent ainsi favoriser la croissance et l'innovation dans le pays d'accueil (Diallo, Jacolin et Rabaud, 2021 ; OCDE, 2022c). Notre analyse des enquêtes de conjoncture de la Banque mondiale montre toutefois que les entreprises étrangères opérant dans les pays africains utilisent en moyenne moins d'intrants locaux que leurs homologues en Asie, notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire et de la fabrication.

La mobilisation des investissements de la diaspora peut contribuer au développement de la production locale. Entre 20 % et 30 % des transferts des migrants mondiaux sont destinés à des activités économiques (FIDA/Banque mondiale, 2015). Les investissements de la diaspora s'avèrent particulièrement bien positionnés pour soutenir les réseaux de production locaux, la plupart de ces investisseurs tendant à établir davantage de liens avec les fournisseurs locaux (Amendolagine et al., 2013). Ces investissements se destinent toutefois en majorité à des activités informelles (Asquith et Opoku-Owusu, 2020). Une approche structurée de l'investissement de la diaspora pourrait mettre pleinement à profit son épargne annuelle, estimée à 33.7 milliards USD (Faal, 2019). Une planification minutieuse, des procédures d'approbation réglementaire dans les pays bénéficiaires et une tarification compétitive semblent être, à ce titre, des clés pour le succès d'initiatives d'investissement obligatoire de la diaspora africaine (CUA/OCDE, 2021).

L'IDE intra-africain, qui s'est montré plus résilient face aux chocs mondiaux que celui en provenance de l'extérieur du continent, présente encore une belle marge de progression. De 2017 à 2021, les flux d'IDE intra-africains ne représentaient que 9 % des IDE en faveur de nouveaux projets sur le continent. Ils ont toutefois fait preuve de résilience pendant la pandémie de COVID-19 : en 2020-21, les IDE *greenfield* intra-africains ont certes diminué de 20 % par rapport à 2018-19, mais le recul de ceux en provenance de l'extérieur du continent a été environ trois fois plus important (-58 %). Les investisseurs basés en Afrique ont renforcé leur participation à de nouveaux projets d'investissement

dans les TIC, les énergies renouvelables et les métaux (fDi Intelligence, 2022). L'analyse de la base de données *Orbis* montre que la grande majorité (69 %) des entreprises cotées en bourse basées en Afrique opèrent dans les secteurs en pleine croissance des services, comme les services financiers (29 %), le commerce de détail (8 %), l'immobilier (6 %) et les technologies de l'information et de la communication (6 %).

Les investisseurs institutionnels africains ont vu leurs actifs croître rapidement, avec un fort potentiel d'investissement dans les activités économiques durables. Selon les dernières estimations, ils détenaient ainsi en 2020 environ 1 800 milliards USD d'actifs sous gestion, une enveloppe en hausse de 48 % par rapport à 2017 (Juvonen et al., 2019). D'après les données de l'OCDE, les fonds de pension de 15 pays africains cumulaient 380 milliards USD d'actifs en 2020 – l'Afrique du Sud comptant pour près de 80 % de ce total (OCDE, 2021b) –, soit en moyenne 25 % du PIB pour l'Afrique (principalement sous l'impulsion de l'Afrique du Sud, de la Namibie et du Botswana), contre 22 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes et 3 % pour l'Asie en développement. L'analyse de cinq marchés de pensions africains (Afrique du Sud, Ghana, Kenya, Namibie et Nigéria) met toutefois en évidence la place négligeable des actifs alternatifs – infrastructures, immobilier, actifs verts et durables, capital-investissement et capital-risque, entre autres exemples –, qui y représentent moins de 3 % des portefeuilles (BAfD/SFI/MFW4A, 2022). Si la moitié des principaux fonds de pension du continent disent accorder une place de premier plan à la durabilité dans leurs investissements, les informations qu'ils communiquent sur leurs stratégies en ce sens restent limitées (Stewart, 2022). Loin d'être spécifique au continent africain, cette situation reflète les tendances observées à l'échelle mondiale parmi les investisseurs institutionnels (OCDE, 2021c).

De meilleures données, des partenariats pilotés par les institutions africaines et des politiques régionales peuvent dynamiser l'investissement durable à travers le continent

Quelles politiques peuvent aider les pays africains à mobiliser davantage d'investissements et à mieux les mettre au service de l'Agenda 2063 et des priorités de développement durable ? L'efficacité de l'affectation des ressources financières et budgétaires existantes du continent en faveur des objectifs de durabilité semble offrir le plus grand potentiel à cet égard. En outre, si la communauté internationale doit remplir ses obligations auprès des pays en développement en matière de financement du développement durable, les gouvernements africains, le secteur privé et la société civile doivent aussi collaborer plus étroitement afin d'attirer davantage d'investissements durables dans les économies africaines. Ce rapport propose à cet effet trois priorités d'action à même de dynamiser l'investissement durable en Afrique (Tableau 2).

Tableau 2. Investir dans le développement durable : Trois grands axes d'action pour le continent

Défis	Mesures	Axes d'action
Manque de confiance des investisseurs et coût élevé du capital	Éclairer l'évaluation des risques et de la durabilité	Renforcer les capacités statistiques nationales pour l'évaluation des risques-pays Éclairer les processus menés par les investisseurs de vérification diligente et d'évaluation des risques des projets en leur permettant d'avoir accès à des données détaillées Œuvrer en faveur de cadres de durabilité et de collectes de données adaptés au contexte local
	Mettre les partenariats pilotés par les institutions africaines au cœur de la mise en œuvre des cadres et instruments	Renforcer les marchés des capitaux à l'échelon régional pour soutenir la croissance des entreprises africaines et élargir l'éventail de produits financiers à disposition des investisseurs Renforcer la capacité des institutions financières locales à aligner les financements du développement durable sur les priorités nationales Développer des instruments de financement innovants adaptés aux contextes locaux
Nécessité de cadres pour explorer les atouts du continent africain et mettre effectivement les investissements au service du développement durable	Améliorer l'intégration régionale pour optimiser les impacts	Harmoniser les politiques et améliorer l'infrastructure numérique et les corridors de développement Aider l'intégration des petites et moyennes entreprises dans les chaînes de valeur régionales Assurer la mise en œuvre effective du Protocole de la Zone de libre-échange continentale africaine sur l'investissement

Il est possible pour les régions africaines de mettre mieux à profit leurs atouts pour accélérer la transformation productive et le développement durable. Les cinq chapitres régionaux de ce rapport explorent ainsi comment chaque région du continent peut dynamiser l'investissement durable en fonction de ses secteurs stratégiques (voir le Tableau 3 et les chapitres 3 à 7). Différentes études de cas illustrent par des exemples concrets la mise en œuvre des grands axes d'action proposés au Tableau 2 dans des régions et secteurs d'activité spécifiques, tout en mettant en lumière les dynamiques de renforcement mutuel entre transformation productive et développement durable.

- L'Afrique australe concentre à elle seule environ 60 % de la capacité solaire installée du continent, tandis que la vallée du Rift en Afrique de l'Est recèle, toujours à l'échelle continentale, le plus fort potentiel géothermique. Le secteur des énergies renouvelables offre à ces deux régions la possibilité d'œuvrer en faveur de la sécurité énergétique et de l'atténuation des effets du changement climatique tout en créant des emplois et de l'activité économique.
- Les forêts d'Afrique centrale contribuent à hauteur de 62 % au stockage de carbone du continent, soit 11 % du stock mondial. La préservation des écosystèmes naturels de la région y laisse présager des bénéfices tant financiers qu'écologiques.
- Le financement climatique mixte à destination de l'Afrique du Nord s'est vu multiplié par 4.9, passant de 91 millions USD en moyenne sur la période 2012-16 à 447 millions USD en 2017-21, contre un facteur de 2.4 pour l'Asie en développement et 3.4 pour l'Amérique latine et les Caraïbes. L'harmonisation et le renforcement des cadres institutionnels régissant ces instruments financiers peuvent aider la région à mobiliser les fonds dont elle a besoin pour s'adapter efficacement aux défis du changement climatique.
- En Afrique de l'Ouest, la valeur ajoutée de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche représentait 24.4 % du PIB en 2021, contre 16.5 % à l'échelle du continent et 4.3 % à celle du monde. L'amélioration des chaînes d'approvisionnement de la région en produits alimentaires transformés permettrait la réduction des importations et de l'informalité dans ce secteur.

Tableau 3. Investir dans le développement durable : Les grands axes d'action par région

Régions	Études de cas	Axes d'action
Afrique australe	Énergies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> • Harmoniser les cadres réglementaires et dynamiser les initiatives régionales dans le domaine des infrastructures d'énergie renouvelable • Renforcer les partenariats public-privé et le financement du développement conformément aux priorités nationales en matière d'énergie • Adopter des solutions politiques ciblées pour permettre le développement des projets d'énergie renouvelable hors réseau dans les zones rurales
Afrique centrale	Écosystèmes naturels	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la comptabilité du capital naturel afin de mieux informer les investisseurs et les différentes parties prenantes • Établir des cadres institutionnels pour la monétisation des écosystèmes naturels • Veiller à l'appropriation des mécanismes de financement innovants par les acteurs locaux
Afrique de l'Est	Énergies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les cadres réglementaires et les capacités des services publics d'énergie afin d'améliorer la confiance des investisseurs • Renforcer les institutions financières locales afin de mobiliser davantage de ressources en faveur des projets d'énergie renouvelable • Soutenir la croissance des entreprises innovantes grâce à des politiques d'intégration régionale comme la Zone de libre-échange continentale africaine et la Communauté économique de l'Afrique de l'Est
Afrique du Nord	Financement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'évaluation des besoins de financement en fonction des priorités nationales et multisectorielles • Adopter et mettre en œuvre des cadres réglementaires inclusifs sur la finance durable • Encourager le développement des marchés de la finance durable (à l'échelon national et régional)
Afrique de l'Ouest	Chaînes de valeur agroalimentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accès des petits exploitants agricoles à des produits financiers axés sur la productivité et la durabilité • Renforcer les politiques agricoles régionales et les programmes territorialisés tels que les parcs agro-industriels • Soutenir la sécurité alimentaire et les pratiques agricoles via les agro-pôles, incubateurs et partenariats techniques

L'amélioration de la disponibilité des informations et des données permet une meilleure affectation des ressources et un regain de confiance des investisseurs

Le renforcement des capacités statistiques des pays africains peut améliorer la pertinence des évaluations des risques-pays et réduire le coût du service de la dette. Les organisations et partenariats internationaux pourraient notamment intensifier leur soutien aux capacités statistiques nationales des ministères des Finances et des instituts de statistique. À l'échelon national, la plupart des gouvernements africains peuvent, de leur côté, augmenter à 0.15 % la part des dépenses publiques allouée aux capacités statistiques (contre une moyenne continentale de seulement 0.07 % en 2021), comme ils s'y sont engagés dans le cadre de la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique 2017-26 (CUA/BAFD/CENUA/ACBF, 2017 ; AUDA-NEPAD, 2022). Un grand nombre de pays du continent pourraient en outre améliorer les écarts de rendement de leurs obligations souveraines de 14.5 points de base et de réduire leur dette externe d'environ 400 millions USD s'ils alignaient leur niveau moyen de transparence des données (en appliquant les normes internationales et les meilleures pratiques) sur celui des pays plus performants (Kubota et Zeufack, 2020). Le renforcement des capacités statistiques des autorités fiscales pourrait par ailleurs aider les pays africains à récupérer une partie des 50 milliards USD de flux financiers illicites qui leur échappent chaque année, en permettant par exemple aux autorités d'appliquer la déclaration financière pays par pays pour les entreprises multinationales ou de faire concorder les registres fiscaux avec les données d'enregistrement des entreprises (Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique, 2021).

Tableau 4. Grands axes d'action pour améliorer la disponibilité des informations et des données

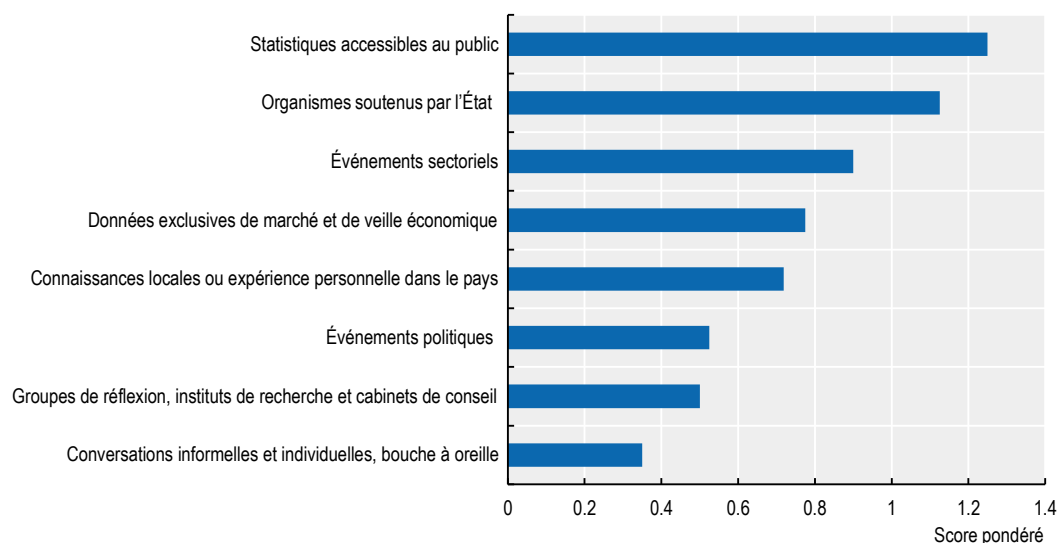
Types d'évaluation des risques	Axes d'action	Exemples
Évaluation du risque souverain	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la collecte et la diffusion des données, en particulier macroéconomiques • Imposer aux agences de notation des exigences en matière d'agrément et de divulgation 	En 2021, moins de 30 % des pays africains disposaient d'un plan statistique entièrement financé, contre 44 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes et 47 % pour l'Asie en développement.
Évaluation des risques des projets	<ul style="list-style-type: none"> • Établir des partenariats avec des tiers pour permettre le partage d'informations financières, techniques et juridiques détaillées sur les secteurs ciblés • Renforcer le dialogue entre entreprises et pouvoirs publics afin de permettre un retour d'information sur les politiques et les obstacles à l'investissement 	L'African Automotive Data Network compile des données détaillées sur les ventes de véhicules, la demande, les taux de motorisation et les usines d'assemblage.
Évaluation de la durabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Harmoniser et appliquer les méthodologies d'évaluation et d'information en matière de durabilité • Donner aux petites et moyennes entreprises la capacité de collecter des données sur les investissements durables 	L'enquête menée par la CUA et l'OCDE auprès d'investisseurs met en lumière différents obstacles majeurs, dont le manque de capacités des partenaires de la chaîne d'approvisionnement, le manque de clarté des critères de durabilité et la faiblesse des capacités de mesure.

Note : Consulter le Tableau 2.2 au chapitre 2 pour davantage d'exemples.

Les organismes publics et organisations internationales peuvent, en partenariat avec les acteurs privés, compiler et diffuser les données sectorielles et sur la durabilité. Selon l'enquête menée par la CUA et l'OCDE auprès d'investisseurs, ceux-ci souhaiteraient obtenir davantage d'informations officielles et dédiées sur les incitations et les données statistiques (Graphique 5). Les agences de promotion de l'investissement, régulateurs et autres organismes publics pourraient fournir ces informations au niveau national, en mettant régulièrement à jour les données et en les présentant dans des formats harmonisés et faciles à utiliser. Les gouvernements africains pourront, dans le même ordre d'idées, encourager la collecte de données sur la durabilité via des cadres nationaux pouvant servir de base à une architecture continentale de financement du développement durable (Were, 2022 ; chapitre 7).

En Afrique centrale, l'amélioration de la comptabilité du capital naturel pourrait débloquer des financements supplémentaires à l'appui du développement durable de la région (chapitre 4). Bien que reconnues plus grand puits de carbone de la planète (évalué à 55 milliards USD par an), les forêts du bassin du fleuve Congo n'ont par exemple bénéficié ces dix dernières années que de 12 % des financements internationaux alloués à la gestion durable des forêts, contre 34 % pour le bassin de l'Amazonie et 55 % pour les forêts d'Asie du Sud-Est. Dans ce contexte, l'adhésion à des cadres internationaux tels que le Système de comptabilité économique et environnementale des Nations Unies, à l'instar du Burundi et du Cameroun, peut aider les gouvernements à estimer leur capital naturel avec plus de fiabilité, à évaluer les différentes opportunités et à améliorer l'affectation des financements durables.

Graphique 5. Réponses à la question de l'enquête de la CUA/OCDE auprès des investisseurs « Parmi les sources d'information suivantes, lesquelles seraient à renforcer ? »



Note : n = 40. L'enquête a été menée en septembre 2022 auprès des réseaux des conseils d'affaires africains et du Forum des affaires UE-Afrique. Il s'agit ici d'un classement pondéré. Pour plus d'informations, voir le Graphique 2.1 dans le chapitre 2.

StatLink  <https://stat.link/904gbk>

Le renforcement des partenariats pilotés par les institutions africaines peut améliorer l'efficacité du financement du développement durable

Le développement et l'interconnexion des bourses pourraient permettre la mobilisation de financements supplémentaires à l'appui de la croissance des entreprises africaines. La capitalisation boursière des 28 bourses nationales et 2 bourses régionales d'Afrique reste pour l'instant très en deçà de celle des économies en développement comparables : en 2021, la valeur totale des introductions en bourse africaines représentait ainsi moins de 1 milliard USD (contre 14 milliards USD au Brésil et 17 milliards en Inde). En outre, sur la période 2017-21, les introductions en bourse sur le continent africain comptaient pour moins de 1 % des 1 500 milliards USD de celles enregistrées à l'échelle mondiale (PwC, 2021) et 77 % de l'ensemble des capitaux levés dans le cadre d'introductions en bourse africaines provenaient de trois marchés uniquement (Afrique du Sud, Égypte et Nigéria). Dans ce contexte, l'interconnexion des bourses peut réduire les coûts de transaction, accroître l'activité et renforcer l'intégration des marchés de capitaux. L'amélioration de la transparence des conditions d'admission à la cote des bourses africaines pourrait en outre favoriser le déblocage de financements pour les petites entreprises. Lancé en 2022, le projet d'interconnexion des bourses africaines « African Exchanges Linkage Project » permet par exemple l'échange transfrontalier sans entrave de titres entre sept bourses africaines, d'une capitalisation d'environ 1 500 milliards USD.

L'amélioration de la capitalisation des institutions financières de développement (IFD) africaines peut leur permettre de soutenir les objectifs de développement nationaux. L'Afrique compte 102 IFD, soit environ 20 % de leur nombre total à l'échelle mondiale. Les IFD africaines gèrent toutefois rarement des actifs d'une valeur supérieure à 2 % ou 3 % du PIB de leur pays. Au vu des contraintes budgétaires des gouvernements africains, les donateurs pourraient augmenter la capitalisation des IFD africaines afin de renforcer leur capacité à mobiliser les investissements. Des initiatives telles que le Programme d'appui à la planification et aux activités préparatoires du Fonds vert pour le climat peuvent aider les

IFD africaines à diversifier leurs financements. Fournissant des subventions d'un montant pouvant aller jusqu'à 1 million USD par an et une assistance technique aux institutions locales de 35 pays africains, ce programme leur permet d'accéder aux accréditations et financements du Fonds (GCF, n.d.). La communauté internationale pourrait par ailleurs envisager de réaffecter une partie des droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI à certaines institutions financières africaines se démarquant par leur bonne gestion, afin de garantir un alignement effectif sur les priorités régionales. La Banque africaine de développement et le Président de l'Union africaine ont, dans cette optique, appelé à la réaffectation de 100 milliards USD de DTS via le Fonds africain de développement afin de permettre l'octroi de financements concessionnels aux pays à faible revenu (BAfD, 2022).

L'utilisation d'instruments de financement innovants peut permettre le déblocage de nouveaux investissements durables. Les gouvernements africains peuvent notamment recourir aux obligations vertes, sociales et durables ou aux crédits carbone pour accroître le financement de la lutte contre le changement climatique (Dembele, Schwarz et Horrocks, 2021 ; chapitres 4, 5 et 6). En 2021, le Gabon est ainsi devenu le premier pays africain à recevoir, pour ses efforts de réduction de la déforestation en 2016-17, des fonds (17 millions USD) au titre de l'accord de 150 millions USD dans le cadre de l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI, 2021). L'émission d'obligations vertes dans neuf pays africains, qui a permis la mobilisation de 4.5 milliards USD sur la période 2014-21, pourrait par ailleurs être étendue grâce à des réformes réglementaires favorables, comme celles mises en œuvre en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui ont attiré 32.8 milliards USD au cours de la même période. La mise en place de systèmes d'échange de crédits carbone pourrait quant à elle débloquer jusqu'à 245 milliards USD (Wambui, 2022 ; Yu et al., 2021), à l'instar de l'Initiative des marchés du carbone en Afrique, lancée lors de la COP27, qui vise la mobilisation de 6 milliards USD et la création de 30 millions d'emplois à l'horizon 2030. Enfin, les solutions de financement en monnaie locale et d'autres outils d'atténuation des risques peuvent améliorer la viabilité et l'accessibilité des projets pour les investisseurs locaux. InfraCredit Nigeria, qui octroie des garanties en monnaie locale, a par exemple mobilisé depuis 2017 près de 240 millions USD auprès de fonds de pension nationaux pour le financement d'actifs d'infrastructure.

En Afrique du Nord et de l'Ouest, différents partenariats pilotés par des institutions africaines ont progressé le développement des instruments de financement vert (chapitres 6 et 7). Des consultations multipartites et des réformes réglementaires ont ainsi permis à l'Égypte et au Maroc de mobiliser 1.1 milliard USD via l'émission d'obligations vertes, soit 25 % du total des émissions de ce type à travers le continent sur la période 2014-21. L'Initiative ouest-africaine pour une agriculture intelligente face au climat (West African Initiative for Climate-Smart Agriculture), un fonds de financement mixte, passe quant à elle par des institutions financières locales et des tiers pour octroyer une assistance technique et des prêts à des taux d'intérêt subventionnés aux organisations d'agriculteurs et entreprises agroalimentaires utilisant des pratiques agricoles résilientes face au climat.

Des politiques d'intégration régionale efficaces peuvent contribuer à stimuler l'investissement durable

L'harmonisation des politiques nationales d'investissement et des stratégies de transformation productive peut accroître les possibilités d'investissement durable. L'étroitesse des marchés intérieurs, l'importance des risques macroéconomiques, la faiblesse de l'environnement réglementaire et la fragilité des régimes d'autorisation et d'enregistrement accentuent les risques et les coûts de recherche d'opportunités d'investissement. La combinaison de cadres d'investissement et de stratégies de transformation productive peut toutefois y remédier. Les gouvernements africains peuvent notamment placer la durabilité au centre de leurs politiques d'investissement et

de leurs cadres réglementaires, en particulier dans des secteurs stratégiques comme celui des énergies renouvelables (voir les chapitres 3 et 5).

Les corridors de développement et l'infrastructure numérique peuvent être développés afin de réduire les déficits, de renforcer la durabilité et de faciliter le commerce. On estime à 411 milliards USD le coût des équipements requis d'ici 2030 par les différents modes de transport (routier, ferroviaire, aérien et maritime) afin de faire face à l'augmentation des échanges dans le cadre de la ZLECAf (CENUA, 2022). Dans le cadre du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA), l'Union africaine a placé les corridors de développement au premier rang des priorités de l'intégration régionale en Afrique (UA, 2017). Une approche globale et multidimensionnelle de ces corridors peut en effet aider à combler les déficits d'infrastructure du continent et contribuer à la durabilité sociale et environnementale (UA, 2020). L'expansion de l'infrastructure numérique via le Système panafricain de paiement et de règlement vise de son côté à faciliter le commerce, en réduisant notamment le frais de change dans les 42 monnaies africaines (CUA/OCDE, 2021, 2022).

L'établissement de liens entre les multinationales et les petites et moyennes entreprises locales prend du temps et nécessite un soutien politique pour avoir des retombées durables. L'impact de ces liens peut ainsi prendre jusqu'à 15 ans pour se concrétiser, les entreprises chefs de file ayant besoin de temps pour investir des ressources financières, humaines et technologiques (Jenkins et al., 2007). Les responsables politiques peuvent, de leur côté, déployer des services de soutien complémentaires (programmes de développement des fournisseurs, services de mise en relation et fourniture de données, incitations ciblées, politiques de regroupement inclusives et aide au respect des normes internationales) afin de favoriser la création de ces liens au sein des chaînes de valeur (CUA/OCDE, 2022 ; OCDE, 2021d). Le soutien de tiers, comme les organismes de formation ou de certification, pourra par ailleurs renforcer les avantages ainsi transférés aux PME par les entreprises chefs de file (voir le chapitre 7).

Le protocole de la ZLECAf sur l'investissement entend harmoniser le paysage de l'investissement à travers le continent africain. On dénombre à l'heure actuelle 852 traités bilatéraux d'investissement entre pays africains et entre pays africains et non africains (CENUA/UA/BAfD/CNUCED, 2019). La libéralisation des échanges et l'harmonisation de la législation sur l'investissement, la concurrence et les droits de propriété intellectuelle dans le cadre de la ZLECAf pourraient accroître de 122 % le stock d'IDE à destination de l'Afrique en provenance de l'extérieur du continent et de 68 % le stock d'IDE intra-africain par rapport aux niveaux de 2017 (Echandi, Maliszewska et Steenbergen, 2022). La mise en œuvre du protocole de la ZLECAf sur l'investissement (approuvé lors du Sommet de l'Union africaine en février 2023) nécessite toutefois des mécanismes de suivi. Les expériences des communautés économiques régionales du continent (fiche d'évaluation du climat d'investissement de la CEDEAO et cadre d'investissement de la SADC, notamment) et d'autres régions du monde sont, à ce titre, riches d'enseignements sur la coordination des politiques et le suivi des progrès. Des échanges continus avec les représentants du secteur privé, comme dans le cadre de l'initiative AfroChampions, pourront en outre contribuer à promouvoir les opportunités d'investissement tout au long du processus de mise en œuvre de la ZLECAf.

En Afrique de l'Est et en Afrique australe, les projets transfrontaliers peuvent soutenir le développement des énergies renouvelables et leur commerce transnational (chapitres 3 et 5). Reliant le pool énergétique de l'Afrique de l'Est à celui de l'Afrique australe, le Corridor des énergies propres en Afrique vise ainsi à multiplier par 2.5 la fourniture d'électricité et à satisfaire 40 % à 50 % des besoins énergétiques des deux régions à l'horizon 2030, tout en réduisant de 310 mégatonnes les niveaux annuels d'émissions de CO₂.

Note

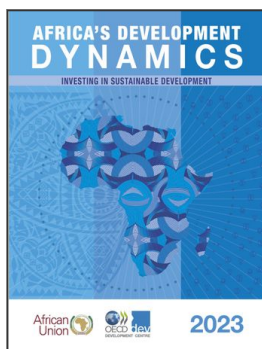
1. La croissance du PIB par habitant devrait être plus faible, à 1.3 % en 2023 et 1.8 % en 2024, en raison d'une forte croissance démographique.

Références

- AIE (2022), *Africa Energy Outlook 2022*, Agence internationale de l'énergie, Paris, www.iea.org/reports/africa-energy-outlook-2022.
- Amendolagine, V. et al. (2013), « FDI and local linkages in developing countries: Evidence from sub-Saharan Africa », *World Development*, vol. 50, pp. 41-56, <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2013.05.001>.
- Asquith, P. et S. Opoku-Owusu (2020), « Diaspora investment to help achieve the SDGs in Africa: Prospects and trends », in *Foreign Direct Investment Perspective through Foreign Direct Divestment*, IntechOpen, Londres, www.intechopen.com/chapters/72728.
- AUDA-NEPAD (2022), *Second Continental Report on the Implementation of Agenda 2063*, Agence de développement de l'Union africaine, Afrique du Sud, www.nepad.org/microsite/2nd-continental-report-implementation-of-agenda-2063.
- BAfD (2022), « President Macky Sall and African Development Bank Group head Dr Akinwumi Adesina call for substantial support for Africa's low-income countries », 17 septembre, article de la Banque africaine de développement, www.afdb.org/fr/news-and-events/president-macky-sall-and-african-development-bank-group-head-dr-akinwumi-adesina-call-substantial-support-africas-low-income-countries-54845.
- BAfD/SFI/MFW4A (2022), *Gauging Appetite of African Institutional Investors for New Asset Classes*, Banque africaine de développement, Société financière internationale et Making Finance Work for Africa, www.mfw4a.org/sites/default/files/resources/gauging_appetite_of_african_institutional_investors_for_new_asset_classes_-_published.pdf.
- BAfD/OCDE/PNUD (2015), *Perspectives économiques en Afrique 2015 : Développement territorial et inclusion spatiale*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/aeo-2015-fr>.
- Banque mondiale (2021), *The Changing Wealth of Nations 2021: Managing Assets for the Future*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://hdl.handle.net/10986/36400>.
- BCG (2022), *Global Asset Management 2022: From Tailwinds to Turbulence*, Boston Consulting Group, <https://web-assets.bcg.com/c8/5a/2f2f5d784302b945ba1f3276abbc/global-asset-management-2022-from-tailwinds-to-turbulence-may-2022.pdf>.
- CAFI (2021), « Gabon: First in Africa to receive payments for preserved rainforests », Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale, www.cafi.org/countries/gabon/gabon-first-africa-receive-payments-preserved-rainforests.
- CENUA (2022), *The African Continental Free Trade Area and Demand for Transport Infrastructure and Services*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba, <https://hdl.handle.net/10855/47596>.
- CENUA/UA/BAfD/CNUCED (2019), *Assessing Regional Integration in Africa (ARIA IX): Next Steps for the African Continental Free Trade Area*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Union africaine, Banque africaine de développement et Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Addis-Abeba, https://archive.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/aria9_report_en_4sept_fin.pdf.
- CUA/BAfD/CENUA/ACBF (2017), *Strategy for the Harmonization of Statistics in Africa 2017-2026 (SHaSA 2)*, https://au.int/sites/default/files/documents/34580-doc-34577-doc-shasa_ii_strategy_eng_full_web.pdf.
- CUA/OCDE (2022), *Dynamiques du développement en Afrique 2022 : Des chaînes de valeur régionales pour une reprise durable*, CUA, Addis-Abeba/Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f92ecd72-fr>.
- CUA/OCDE (2021), *Dynamiques du développement en Afrique 2021 : Transformation digitale et qualité de l'emploi*, CUA, Addis-Abeba/Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/cd08eac8-fr>.
- CUA/OCDE (2019), *Dynamiques du développement en Afrique 2019 : Réussir la transformation productive*, CUA, Addis-Abeba/Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/291046f7-fr>.
- CUA/OCDE (2018), *Dynamiques du développement en Afrique 2018 : Croissance, emploi et inégalités*, CUA, Addis-Abeba/Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264302525-fr>.
- Dembele, F., R. Schwarz et P. Horrocks (2021), *Scaling Up Green, Social, Sustainability and Sustainability-linked Bond Issuances in Developing Countries*, Éditions OCDE, Paris, www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/blended-finance-principles/documents/scaling-up-green-social-sustainability-sustainability-linked-bond-issuances-developing-countries.pdf.

- Diallo, A., L. Jacolin et I. Rabaud (2021), « Foreign direct investment and domestic private investment in sub-Saharan African countries: Crowding-in or out », *Ferdi Working Papers*, n° 292, <https://ferdi.fr/dl/df-MtwjIRQa4ZgpWvN5BBwKh5X3/ferdi-p292-foreign-direct-investment-and-domestic-private-investment-in.pdf>.
- Echandi, R., M. Maliszewska et V. Steenbergen (2022), *Making the Most of the African Continental Free Trade Area: Leveraging Trade and Foreign Direct Investment to Boost Growth and Reduce Poverty*, Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale, Washington, DC, <https://documents1.worldbank.org/curated/en/09930500622230294/pdf/P1722320bf22cd02c09f2b0b3b320afc4a7.pdf>.
- Faal, G. (2019), *Strategic, Business and Operational Framework for an African Diaspora Finance Corporation: African Union Legacy Project on Diaspora Investment, Innovative Finance and Social Enterprise in Africa*, Commission de l'Union africaine, Addis-Abeba, <https://au.int/sites/default/files/documents/40847-doc-EN - ADFC Business and Operational Framework - May 2019.pdf>.
- FAO (2022), FAOSTAT (base de données), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, www.fao.org/faostat/en/#home (consulté en octobre 2022).
- fDi Intelligence (2022), fDi Markets (base de données), www.fdiintelligence.com/fdi-markets (consulté le 19 septembre 2022).
- FIDA/Banque mondiale (2015), *The Use of Remittances and Financial Inclusion*, Fonds international de développement agricole, Rome, www.ifad.org/documents/38714170/40187309/gpfi.pdf/58ce7a06-7ec0-42e8-82dc-c069227edb79.
- FMI (2023a), *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique*, avril 2023, Service des publications du FMI, Fonds monétaire international, Washington, DC, www.imf.org/fr/Publications/REO/SSA/Issues/2023/04/14/regional-economic-outlook-for-sub-saharan-africa-april-2023.
- FMI (2023b), « List of LIC DSAs for PRGT-eligible countries », Fonds monétaire international, Washington, DC, www.imf.org/external/Pubs/ft/dsa/DSAlist.pdf.
- FMI (2022), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données), édition d'octobre 2022, Fonds monétaire international, www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2022/October (consulté en octobre 2022).
- GCA (2022), *State and Trends in Adaptation in Africa 2022*, Global Center on Adaptation, Rotterdam, <https://gca.org/reports/sta22/>.
- GCF (n.d.), « Overview », page web du Green Climate Fund, www.greenclimate.fund/readiness (consulté le 2 février 2023).
- GIIN (2020), *Annual Impact Investor Survey*, Global Impact Investing Network, <https://thegiin.org/assets/GIIN%20Annual%20Impact%20Investor%20Survey%202020.pdf>.
- High Level Panel on Illicit Financial Flows from Africa (2021), *Track it! Stop it! Report of the High Level Panel on Illicit Financial Flows from Africa*, UA/CENUA Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, https://au.int/sites/default/files/documents/40545-doc-IFFs_REPORT.pdf.
- Jenkins, B. et al. (2007), *Business Linkages: Lessons, Opportunities, and Challenges*, Société financière internationale, International Business Leaders Forum et Kennedy School of Government, Harvard, www.hks.harvard.edu/sites/default/files/centers/mrcbg/programs/crj/files/report_16_BUSINESS%20LINKAGESFINAL.pdf.
- Juvonen, K. et al. (2019), « Unleashing the potential of institutional investors in Africa », *AfDB Working Papers*, n° 325, Banque africaine de développement, Abidjan, www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/wps_no_325_unleashing_the_potential_of_institutional_investors_in_africa_c_rv1.pdf.
- Kubota, M. et A. Zeufack (2020), « Assessing the returns on investment in data openness and transparency », *World Bank Policy Research Working Paper*, n° 9139, Banque mondiale, Washington, DC, <https://openknowledge.worldbank.org/entities/publication/5dad280a-b4a8-538b-a34b-407980c8a848>.
- OCDE (2023), « ODA Levels in 2022 – preliminary data: Detailed summary note », OCDE, Paris, www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/ODA-2022-summary.pdf.
- OCDE (2022a), *Global Outlook on Financing for Sustainable Development 2023*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/fcbe6ce9-en>.
- OCDE (2022b), « Mobilisation », *Flux basés sur des projets individuels (SNPC)* (ensemble de données), Éditions OCDE, Paris, https://stats-1.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=DV_DCD_MOBILISATION (consulté en décembre 2022).
- OCDE (2022c), *FDI Qualities Policy Toolkit*, Éditions OCDE, Paris, www.oecd-ilibrary.org/finance-and-investment/fdi-qualities-policy-toolkit_7ba74100-en.

- OCDE (2021a), *Private Philanthropy for Development: Data for Action Dashboard* (base de données), Éditions OCDE, Paris, <https://oecd-main.shinyapps.io/philanthropy4development/> (consulté en novembre 2022).
- OCDE (2021b), *Statistiques de l'OCDE sur les pensions* (base de données), <https://doi.org/10.1787/pension-data-en> (consulté en octobre 2022).
- OCDE (2021c), *Mobilising Institutional Investors for Financing Sustainable Development in Developing Countries: Emerging Evidence of Opportunities and Challenges*, Éditions OCDE, Paris, www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/Mobilising-institutional-investors-for-financing-sustainable-development-final.pdf.
- OCDE (2021d), « Politiques et programmes pour renforcer les liens d'affaires entre les PME et les multinationales au sein des CVM », in *Perspectives des politiques d'investissement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/efcc255a-fr>.
- OCDE/ATAF/CUA (2022), *Statistiques des recettes publiques en Afrique 2022*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ea66fbde-en-fr>.
- ONU DESA (2022), « World Population Prospects: The 2022 Revision », *Organisation des Nations Unies* (base de données), Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, New York, <https://population.un.org/dataportal/data/indicators/67/locations/903/start/2000/end/2030/table/pivotbylocation> (consulté en octobre 2022).
- PNUD (2023), *Lowering the Cost of Borrowing in Africa: The Role of Sovereign Credit Ratings*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, www.undp.org/africa/publications/lowering-cost-borrowing-africa-role-sovereign-credit-ratings.
- PwC (2021), *Africa Capital Markets Watch 2021*, PricewaterhouseCoopers, www.pwc.co.za/en/assets/pdf/africa-capital-markets-watch-2021.pdf.
- Smith, G. (3 octobre 2022), « African Eurobonds in Q3 2022 », LinkedIn, www.linkedin.com/pulse/african-eurobonds-q3-2022-gregory-smith/.
- Stewart, F. (18 janvier 2022), « The elephant in the room: Bringing sustainable investment to Africa », *World Bank Private Sector Development Blog*, <https://blogs.worldbank.org/psd/elephant-room-bringing-sustainable-investment-africa>.
- Trading Economics (2022), « Indicators: Credit Rating | Africa », *Trading Economics* (base de données), <https://tradingeconomics.com/country-list/rating?continent=africa> (consulté en janvier 2023).
- UA (2017), « Infrastructure corridors are key to Africa's intra-regional trade, job creation: Stakeholders agree at PIDA Session », communiqué de presse, Union africaine, <https://au.int/en/press-releases/20171127/infrastructure-corridors-are-key-africa%E2%80%99s-intra-regional-trade-job-creation>.
- UA (2020), *The Integrated Corridor Approach - "A Holistic Infrastructure Planning Framework to Establish PIDA-PAP 2"*, note stratégique, Union africaine, <https://pp2.au-pida.org/wp-content/uploads/2020/04/English-Strategic-Note-Integrated-Corridor-Approach-and-Selection-Criteria-AUC.pdf>.
- Wambui, R. (2022), « Scaling up sustainable finance and investment in the Global South: A case study of sub-Saharan Africa », in *Scaling Up Sustainable Finance and Investment in the Global South*, CEPR Press, Londres, https://cepr.org/system/files/publication-files/175477-scaling_up_sustainable_finance_and_investment_in_the_global_south.pdf.
- Were, A. (2022), « The impacts of climate change continue to compromise the livelihoods of hundreds of millions of Africans », *FSD Kenya Blog*, 21 octobre, www.fsdkenya.org/blogs-publications/blog/how-to-develop-a-green-project-pipeline-in-africa/.
- Yu, S. et al. (2021), « The potential role of Article 6 compatible carbon markets in reaching net-zero », *School of Public Policy and IETA Working Paper*, International Emissions Trading Association et University of Maryland, www.ieta.org/resources/Resources/Net-Zero/Final-Net-zero-A6-working-paper.pdf.



Extrait de :
Africa's Development Dynamics 2023
Investing in Sustainable Development

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/3269532b-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Commission de l'Union africaine/OCDE (2023), « Synthèse », dans *Africa's Development Dynamics 2023 : Investing in Sustainable Development*, Commission de l'Union africaine, Addis Ababa/Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/0073c535-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.